



Date de convocation : 20/11/2023

Date d'affichage : 20/11/2023

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

2023/541



DELIBERATION n° : 2023/82

Réunion du 27 novembre 2023 à 19h00
Sous la Présidence de M. Yann DUGARD

Nombre de Conseillers :

En exercice : 29

Présents : 22 23

Votants : 25 26

*Erreur matérielle
le maire,
Yann DUGARD*

Présents : Mme Martine BAUDART, Mme Marie-Claude BERGERY, M. Francis BOLY, M. Dominique CARPENTIER, Mme Geneviève COSSON, M. Frédéric COURVOISIER-CLEMENT, Mme Eva DERVIN, M. Marc DESGEORGES, Mme Valentine DION, M. Jean DUCASTEL, M. Yann DUGARD, Mme Annie FESTUOT, Mme Agnès HAUDECOEUR, M. Eric HUET, M. Benoît LAIES, Mme Nadège LAMPSON-GUEILLIOT, M. Christophe LEBON, Mme Patricia LESUEUR, M. Jean-Baptiste MACHINET, Mme Nathalie MAROTEAUX, M. Frédéric MULLER, Mme Françoise PAYEN, M. Hubert RENOLLET.

Excusé avec pouvoir de vote : Mme Barbara CORNEVIN-CORDONNIER a donné pouvoir de vote à M. Dominique CARPENTIER, M. Laurent MOREAU a donné pouvoir de vote à M. Yann DUGARD, Mme Magali ROGER a donné pouvoir de vote à Mme Françoise PAYEN.

Secrétaire de séance : M. Eric HUET

Objet : Attribution d'une subvention à l'association Chorale Cécilia

Vu le code général des collectivités territoriales ;
Vu le budget primitif 2023 et les crédits ouverts à l'article 6574 ;
Vu l'avis favorable remis par la commission affaires culturelles en date du 10 octobre 2023 ;

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, DECIDE à l'unanimité :

- D'ATTRIBUER une subvention d'un montant de 150 € à l'association « Chorale Cécilia »
- DE CHARGER le Maire ou son adjoint de signer tous les actes afférents à cette délibération.

Le maire ,

Yann DUGARD



Le Secrétaire de séance

M. Eric HUET

